

E comme ENTRAIDE

Séjours gratuits

- **2 séjours gratuits** en MOBIL HOME en Vendée et à St Marcan ont été offerts à deux familles de notre ASCEE. Mais pour des raisons personnelles, une famille a été contrainte d'annuler son séjour. Pour le séjour honoré, la totalité des frais de camping et des frais de déplacements ont été pris en charge par l'ASCEE 50.

10 familles ont déposé des dossiers de demande de séjours gratuits FNASCEE dont :

2 familles ont bénéficié d'un séjour à la montagne dont une famille brun de muguet mais une n'a pu honorer son séjour (raison professionnelle)

5 familles ont obtenu un séjour à la mer.

Une prise en charge totale de leurs frais de transport a été effectuée :

ASCEE-50 = 75 %

FNASCEE = 25 %.

L'ASCEE-50 a offert à la commission permanente action sociale de la FNASCEE, 9 semaines de séjours afin qu'elles soient attribuées au titre des séjours gratuits mais seulement 7 ont été attribuées par la commission

- **1 semaine en été** dans le mobil-home Saint Marcan et **2 semaines en septembre** dans le mobil home de La Barre de Monts. La totalité des frais de camping a été pris en charge par notre ASCEE

- **4 semaines en été** dans nos unités d'accueils de Gatteville, Fermanville, Dielette, Chausey 1. Chausey 2 et 3 n'ont pas été attribué donc ces semaines ont été gérées par la commission UA

Séjours enfants

- **3 familles de la Manche** ont obtenu une aide concernant 4 séjours enfants organisés par le CGCV. Ces aides séjours enfants ne peuvent accorder que lorsque les séjours sont organisés par le CGCV ou par les ASCEE.

L'ASCEE-50 a octroyé le même montant d'aides que celui octroyé par la FNASCEE

Manifestations nationales

- 4 dossiers d'aides ont été accordés pour 2 familles.

Aides ponctuelles et d'urgence

- 1 avance a été accordée sur demande de l'assistante sociale ,
- 1 aide a été apportée à une famille touchée par la maladie

Musée de Vatan

- Subvention ASCEE-50 : 150 €